



### **Commémoration du 11 novembre :**

Compte tenu des dernières évolutions de la situation sanitaire, la commémoration nationale de la Victoire et de la Paix, et de l'Hommage à tous les morts pour la France, aura lieu le mercredi 11 novembre à 11h, au monument aux morts. Cette cérémonie se tiendra en présence du Conseil municipal, et est interdite au public.

Celles et ceux qui souhaitent marquer leur hommage aux morts pour notre pays, pourront porter le bleuet à la boutonnière et faire un don en ligne, à l'adresse : <https://www.onac-vg.fr/dons/>

### **Confinement et vie communale :**

Le port du masque est désormais obligatoire sur l'ensemble de l'espace public communal, lors des déplacements à pied.

Tous les enfants du village ayant entre 6 et 11 ans recevront dans le courant de la semaine du 16 novembre 2020, deux masques en tissu, réglables, lavables 60 fois.

Des attestations dérogatoires de déplacement ponctuels vierges, sont mises à disposition de ceux qui ne peuvent les imprimer, et ne disposent pas de smartphones, devant la mairie.

La salle des fêtes et la bibliothèque sont fermées, jusqu'à nouvel ordre.

La déchetterie reste ouverte, avec un protocole d'accès adapté. Sur l'attestation de déplacement, il s'agit d'un « rendez-vous dans un service public ».

Les dernières décisions du Gouvernement relatives au confinement, autorisent expressément, les réunions du Conseil municipal.

Ces réunions sont toutefois interdites au public, car l'attestation dérogatoire de déplacement, ne prévoit pas cette hypothèse.

La loi devrait prochainement permettre la tenue des réunions, en visioconférence.

### **Circulation routière dans le centre bourg :**

A compter du lundi 9 novembre 2020 et pour une durée de 90 jours calendaires, la société ENEDIS effectuera des travaux d'enfouissement d'une ligne électrique à haute tension. Ces travaux impacteront la circulation au niveau du chemin de la Fontaine, de la rue de la Mairie, et du chemin des Garrouilles.

Il pourra y avoir des accès bloqués, avec passage uniquement pour les riverains. La circulation sera toutefois possible sans encombre avant 9h, et après 17h.

### **Ajustements de la collecte des déchets :**

Certains d'entre vous constatent des défauts de collecte de leurs bacs. Ces anomalies sont liées à la mise en place des nouveaux circuits, à l'échelle des 48 municipalités, de la communauté de communes Cœur de Garonne.

D'autres voient leurs bacs laissés ouverts, pour des raisons que j'ignore pour le moment.

Je comprends les désagréments des uns et des autres, et peux vous assurer que tout est mis en œuvre, pour y remédier.

Vous pouvez consulter en ligne les jours de collecte en vigueur, à l'adresse :

<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/environnement/collecte/>

Attention, les agents ont pour ordre de ne rien ramasser au pied des bacs.

Pour toutes les personnes qui ont fait une demande de bac via le site internet entre le 15 et le 22 octobre, un problème technique a empêché la validation de leur demande. Elle doit être refaite en appelant le 05 61 97 93 92.

Meilleures salutations.

Votre maire,

Anicet AGBOTON